

PRIX DE L'ABONNEMENT. La Haye. Province. 26 fr. 30 fr. 16 fr. 8 fr.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION, à La Haye, Loge Nieuwstraat, derrière le Prinsgracht (Noordzijde).

LA HAYE, 25 Juin.

Après avoir annoncé hier que quatre membres de la Seconde Chambre ne pouvant se réunir au projet d'adresse (1) au Roi, nous par la commission chargée de l'enquête sur l'affaire de...

Ce sont spécialement les faits relatifs à la banque des Indes-Occidentales, qui fournissent un triste exemple des conséquences fatales résultant des erreurs d'une administration qui méconnaît ou blesse les premiers principes de l'économie politique.

Au milieu de la confusion surgie de causes semblables, il était presque impossible de ne pas continuer à faire des fautes nouvelles. La Chambre croit en trouver une preuve, entre autres, dans les dispositions mêmes du 6 novembre dernier.

La Chambre, Sire, recevra avec reconnaissance de Votre Majesté les mesures nécessaires qu'elle lui proposera dans l'intérêt d'une colonie si chère à la Néerlande.

Table with 2 columns: Description of budget items and Amounts in florins. Total: 5,000.

Dans sa séance de ce matin, après que la section centrale eut fait son rapport sur les deux nouveaux projets de loi, la Chambre les a adoptés l'un et l'autre.

Par arrêté du 19 de ce mois, le Roi a nommé conseiller-d'état en service extraordinaire, M. J. H. Ketjen, ancien directeur-inspecteur des contributions directes, des droits d'entrée, de sortie et des accises dans la province de Gueldre.

Affaires de Belgique.

(Correspondance particulière du Journal de La Haye.) Nous recevons de Bruxelles la lettre suivante, qui, d'après l'étude que nous avons faite nous-mêmes des derniers événements en Belgique, nous semble résumer très-exactement la situation de ce pays :

Bruxelles, 22 juin 1845.

Nous subissons en ce moment, il n'en faut pas douter, une des crises les plus graves que nous ayons eu à supporter depuis 1830. Le ministère est dissous; on peut croire que ses anciens éléments ne sont plus susceptibles d'une cohésion nouvelle, mais ce qui est certain, c'est qu'aucune combinaison durable et acceptable n'est possible en ce moment.

Telle est l'œuvre à laquelle ont concouru, non pas d'un commun accord, mais au moins d'un commun effort, nos doctri-

naires libéraux et nos catholiques politiques. Ce n'est pas qu'il n'ait été tenté de réformer, mais les éléments destructeurs qu'elle portait en elle, ont donné leurs fruits séparément.

Ainsi les catholiques par leurs insatiables prétentions, par leur besoin incessant de dominer à une époque où ils ont été obligés d'écrire dans la constitution la tolérance universelle, ont provoqué contre le ministère qui s'était associé à eux, une réaction telle qu'à Bruxelles même la question a été débattue entre le voltairianisme et les jésuites, et que c'est grâce à l'impopularité du parti prêtre que M. Verhaegen, tout ridicule qu'il parait à une bonne partie de la bourgeoisie sensée, est parvenu à faire éliminer M. Meus et Coghien, pour les faire remplacer en définitive par d'obscurs intrus, ni plus ni moins libéraux qu'eux.

C'est encore à l'antipathie populaire contre les catholiques que M. Rogier a dû sa double nomination. Il a fallu que l'ancien ministre si impopulaire en 1831, et à peine accepté par les libéraux en 1839, à cause des pillages chez les orangistes en 1834, remit de nouveau sur sa tête le bonnet phrygien, non plus pour cimenter l'ancienne alliance avec les prêtres, mais au contraire pour leur déclarer une guerre à mort.

Élu à Bruxelles par l'intérêt anti-catholique, l'ancien grand-prêtre de l'union l'a été à Anvers par l'intérêt local, par le succès de cette insurrection contre le sucre de betterave, par le café importé dans l'entrepôt d'Anvers contre le café qui arrive au moyen des canaux de la Meuse dans la province de Brabant. Anvers n'est plus une ville de commerce proprement dite. Quelques courtiers sans capitaux, quelques capitalistes sans esprit d'entreprise, y font de timides opérations de commission et de faillage. Anvers n'en coûte pas moins à la Belgique, car son système ruineux de navigation, qui ne profite qu'à une seule ville à peu près sans navires à elle, et qui plus est, n'est qu'un moyen d'exporter, même avec le bénéfice de primes payées par l'agriculture et le commerce intérieur. Anvers n'est resté dans le monde qu'à cause de la politique, mais dans la pensée de faire dominer ses intérêts, au préjudice de l'industrie et de l'agriculture, qu'Anvers a nommé des députés de l'opposition. Le Journal du Commerce d'Anvers, organe particulier de M. Osy, l'a dit avec vérité: ce journal a fait mieux, il a déclaré que du jour où les députés d'Anvers seraient satisfaits, ses députés ne seraient plus d'opposition d'aucune sorte, même en politique.

Mais venons à la crise. M. Nothomb semblait pouvoir attendre l'ouverture des chambres; car Anvers et Bruxelles ne sont pas toute la Belgique. Mais les journaux ont fait un tel bruit pour exagérer l'irritation réelle qui existe, que, d'un côté, des députés du centre gauche, effrayés pour leur réélection qui vient dans deux ans, ont paru devoir désertir M. Nothomb, et de l'autre, les catholiques qui ont feint de ne pas comprendre la portée du dernier mouvement, sont venus lui offrir leur concours, mais en faisant des conditions. En présence de ces désfections, la retraite du ministère était inévitable.

Mais si les difficultés étaient grandes pour qu'il restât, elles sont plus grandes encore pour le remplacer.

En effet, il n'y a ni majorité catholique, ni majorité libérale. La politique mixte est la seule qui ait des chances en ce moment de transition. Le retentissement des sottises faites par les jésuites et le haut clergé en France, rend les catholiques plus impossibles que jamais. Quant aux libéraux doctrinaires, le secours qu'ils ont dû recevoir des radicaux pour réussir à Bruxelles, a

Journal de La Haye du 20 juin dernier.

LE JUIF ERRANT. (1)

NEUVIÈME VOLUME.

CHAPITRE VII. La visite.

Le P. d'Aigrigny entra dans la chambre de M. Hardy, celui-ci était assis à son bureau, son attitude annonçait un accueil inexprimable de surprise. Il se leva, se trouva que son pied était enfoncé dans la constitution de M. Hardy avait été rudement ébranlé. Il semblait n'être plus que l'ombre de lui-même. Ses yeux étaient éteints, ses lèvres amaigries, et son visage avait une pâleur morne. En peu de temps, ses cheveux étaient devenus blancs, son regard était tombé et la languissant, presque éteint. Ses mains étaient effilées, et ses mains effilées, sortant des manches de sa robe de chambre brune, reposaient sur les bras de son fauteuil.

Rien, mon Père. — Nous sommes si heureux de voir que vous vous plaisez dans notre pauvre maison, mon cher fils, que nous voudrions aller au-devant de vos désirs. — Je ne désire rien, mon Père, rien que le sommeil... C'est si bien-faisant, le sommeil — ajouta M. Hardy avec accablement. — Le sommeil... c'est l'oubli. Et ici bas, mieux vaut oublier que se souvenir, car les hommes sont si ingrats, si méchants, que presque tout souvenir est amer, n'est-ce pas, mon cher fils? — Hélas! il n'est que trop vrai, mon Père. — J'admire toujours votre pieuse résignation, mon cher fils. Ah! combien cette constante douceur dans l'affliction est agréable à Dieu! Croyez-moi, mon tendre fils, vos larmes et votre inextinguible douleur sont une offrande qui, auprès du Seigneur, méritera pour vous et pour vos frères... Oui, car l'homme n'étant né que pour souffrir en ce monde, souffrir avec reconnaissance envers Dieu qui nous envoie nos peines... c'est prier... et qui prie ne prie pas pour soi seul... mais pour l'humanité tout entière. — Fasse du moins le ciel... que mes douleurs ne soient pas stériles... Souffrir, c'est prier, répéta M. Hardy, en s'adressant à soi-même, comme pour réfléchir sur cette pensée. — Souffrir, c'est prier... et prier pour l'humanité tout entière... pourtant... il me semblait autrefois... — ajouta-t-il, en faisant un effort sur lui-même, — que la destinée de l'homme... — Continuez, — mon cher fils, — dites votre pensée tout entière, — dit le P. d'Aigrigny, voyant que M. Hardy s'interrompait. — Après un moment d'hésitation, celui-ci qui, en parlant, s'était un peu avancé et redressé sur son fauteuil, se rejeta en arrière avec découragement, et affaissa, replié sur lui-même, murmura : — A quoi bon penser?... cela fatigue... et je ne m'en sens plus la force... — Vous dites vrai, mon cher fils; à quoi bon penser?... il vaut mieux croire... — Qui, mon Père, il vaut mieux croire, souffrir; il faut surtout oublier... oublier. M. Hardy n'acheva pas, renversa languissamment sa tête sur le dossier de son siège, et mit sa main sur ses yeux. — Hélas! mon cher fils, — dit le P. d'Aigrigny, avec des larmes dans le regard, dans la voix, et cet excellent comédien se mit à genoux auprès du fauteuil de M. Hardy, — hélas! comment l'ami qui vous a si abominablement trahi... il ne reconnaît ni un cœur comme le vôtre... Mais il en est toujours ainsi, quand on recherche l'affection des créatures, au lieu de se penser qu'on est créature... et cet indigne ami... — Oh! — par pitié, — ne me parlez pas de cette trahison... — dit M. Hardy, en interrompant le P. d'Aigrigny d'une voix suppliante.

Eh bien! non, je n'en parlerai pas, mon tendre fils. Oubliez cet ami parjure... Oubliez cet infâme, que-tôt du tard la vengeance de Dieu attendra, car il s'est joué d'une manière odieuse de votre noble confiance... Oubliez aussi cette malheureuse femme, dont le crime a été bien grand, car, pour vous, elle a foité aux pieds des devoirs sacrés, et le Seigneur lui réserve un châtiment terrible... et un jour... — M. Hardy, interrompant de nouveau le P. d'Aigrigny, lui dit avec un accent contenu, mais qui trahissait une émotion déchirante : — C'est trop; vous ne savez pas, mon Père, le mal que vous me faites; non... vous ne le savez pas... — Pardon! oh! pardon, mon fils; mais, hélas! vous le voyez... le seul souvenir de ces attachements terrestres vous cause encore, à cette heure, un ébranlement douloureux... Cela ne vous prouve-t-il pas que c'est au-dessus de ce monde corrompu et corrompant qu'il faut chercher des consolations toujours assurées? — Oh! mon Dieu! les trouverais-je jamais? — s'écria-t-il trahissant avec un abattement désespéré. — Si vous les trouvez, mon bon et tendre fils, — s'écria le P. d'Aigrigny avec une émotion admirablement jouée, — pouvez-vous en douter?... Oh! quel beau jour pour moi que celui où, ayant fait de nouveaux vœux, à cette heure, vous semble encore entouré de quelques ténements, et d'une lumière ineffable et divine! Oh! le saint jour! l'honneur de la vie! les derniers fiens qui vous attachent à cette terre immonde et sanglante sont détruits; vous deviendrez l'un des nôtres, et, ô combien nous vous apprécierons plus qu'aux délices éternelles! — Oui!... à la mort! — Dites donc à la vie immortelle! au paradis, mon tendre fils... et vous y aurez une glorieuse place non loin du Tout-puissant; mon cœur paternel le désire autant qu'il l'espère... car votre nom se trouve chaque jour dans toutes mes prières et dans celles de vos frères... — Je fais du moins ce que je puis pour vous... cette foi aveugle, à ce détachement de toutes choses qui se trouve en vous, mon père, trouver en fin le repos. — Mon pauvre cher fils, si vous n'avez pas de cette foi qui vous permettrait de compter ce que vous êtes, les premiers jours de votre arrivée ici à ce que vous êtes à cette heure... et cela seulement grâce à votre ardent désir d'avoir la foi, vous seriez confondu... Quelle différence, mon Dieu! à votre agitation; à vos goûts; à vos désirs, à succéder un calme religieux. Et ce calme...

gâté tout-à-fait leur position. Reste donc uniquement la politique mixte. On a tant dit que M. Nothomb était le seul obstacle à la réconciliation du parti libéral, que M. Nothomb a dû prendre ces crailleries pour l'expression de la vérité. En se retirant il a fait la part belle et large à ses ennemis, et le ministère que les journaux se plaisent à proclamer comme tout prêt depuis deux ans à prendre le manèment des affaires, a été mis en demeure de se prononcer.

M. d'Huart, gouverneur de la province de Namur, libéral un peu pointu, dans la question du jury d'examen, a voté avec les catholiques, a le premier été appelé par le roi. Il a promis d'accepter, si M. Lecercq acceptait; sinon, non.

M. Leclercq a été mandé au château à son tour. M. Leclercq vient d'éprouver récemment un grand chagrin domestique. Il a refusé pour raison de la nécessité où il se trouve de veiller à l'éducation de ses enfants. A ses amis il a dit, que dans l'état actuel des esprits il savait bien ne pouvoir rester à la fois procureur-général à la cour de cassation et ministre, et que s'il se souciait peu de devenir ministre, il tenait, au contraire, beaucoup à ne pas cesser d'être procureur-général.

M. Liedts a ensuite été mandé de Mons. M. Liedts a refusé plus formellement que personne, et il est allé jusqu'à dire qu'il donnerait plutôt sa démission de gouverneur de Hainaut et de représentant, que d'entrer dans le ministère pour y devenir à son tour le point de mire des attaques des partis extrêmes.

M. de Muelenaere a quitté à son tour sa royaume de Bruges, et est venu également à Bruxelles; mais un journal assure qu'on ne lui a demandé que des conseils.

Restait M. Dolez, personnage peu connu, mais important toutefois, comme ayant en quelque sorte porté la première atteinte à la personnalité de M. Nothomb, le jour où il a dit à la chambre qu'il n'y avait pas dans le ministère des principes qu'il désapprouvait, mais qu'il y avait un homme de trop. M. Dolez à qui un haut personnage a rappelé ces paroles, l'a invité à vouloir bien en accepter la responsabilité. Il paraît que M. Dolez a répondu que le soin de sa fortune devait le retenir encore pendant six ans dans ses fonctions d'avocat, mais qu'après ce délai il se tiendrait aux ordres du roi et à ceux de la majorité. Nous ne savons s'il a été répondu à M. Dolez qu'en bonne règle on n'attaque pas des ministres qu'on n'est pas prêt à remplacer. Ce qui est certain, c'est que son refus clôt à peu près entièrement la liste des candidats possibles pour le remaniement du cabinet susceptible de réunir une majorité telle quelle.

Il ne resterait donc plus que le recours à une dissolution; le recours aux libéraux est impraticable en ce moment, n'y eût-il pour l'empêcher que le souvenir de l'ancien démêlé de M. Rogier avec le sénat.

Mais une dissolution dans ce moment est un moyen extrême plus dangereux que le statu quo même, et nous avons la certitude qu'il ne sera pas tenté.

Ainsi, voilà un pays sans ministres, parce que les hommes politiques qui pourraient le devenir, sont casés dans des fonctions beaucoup plus douces et plus tranquilles qu'un ministère, ou parce que les criards qui, dans les chambres, aident à démolir un cabinet, se contentent de ce rôle de démolisseurs, sans songer que le premier devoir de celui qui indique un mal en politique, est de prescrire le remède et de l'appliquer au besoin.

Comment finira cette crise? Par du provisoire sans doute, et par du provisoire qui ne mènera encore qu'à du transitoire. Nous avons fait en quinze ans quarante lois essentielles qui n'ont pu être votées qu'à titre provisoire; et nous avons en la moitié au moins de nos ministères, qui n'ont pu se constituer que comme cabinets d'attente et de transition.

P. S. 24 juin. Voici le dernier mot de la situation. L'opinion libérale doctrinaire effraie assez le roi pour qu'il n'ait pas osé s'adresser à elle, et la conduite des catholiques dans ces dernières circonstances n'a pas permis qu'on pût paraître désirer leur arrivée au pouvoir et même ne pas la redouter.

En définitive, toute solution est ajournée à un ou deux mois, et le roi Léopold part demain pour Londres.

On lit dans le Journal du Commerce d'Anvers :

Nous avons la douleur d'apprendre à nos lecteurs que toutes nos prévisions sont confirmées. Le ministère de M. Nothomb continue d'exister, moins M. Nothomb. C'est la même situation et le même système, moins l'homme qui a fait la situation et créé le système. Rien n'est donc changé et rien ne peut être changé, répétons-le, sans le changement de la majorité; les mêmes obstacles qui se sont opposés à la formation d'un nou-

veau cabinet, se présenteront de nouveau après l'ouverture des chambres. Il faut s'y attendre. Employons donc tous nos efforts à saper le système dans la majorité qui le soutient et qui forme sa base; et si notre victoire, pour être complète, doit nous coûter encore deux ans de travaux, ne nous plaignons pas, ce n'est pas de trop. Elle n'en sera que plus solide et plus durable.

Ce qui précède se trouve en partie confirmé par l'article suivant que publie le journal ministériel l'Emancipation :

« Nous annonçons, en même temps, l'arrivée à Bruxelles et le départ pour Namur, de M. D'Huart. Il est facile de conclure de là que M. D'Huart n'a pas cru pouvoir accepter la mission, qui lui a été offerte par Sa Majesté, de reconstituer le cabinet.

« Cette circonstance était entrée depuis quelques jours dans les prévisions. Elle a fait comprendre, nous assure-t-on, que dans la situation actuelle des choses, toute démarche ayant pour but d'amener, quant à présent, la reconstitution définitive du ministère, ne ferait qu'accroître les embarras au lieu de les dissiper. En l'absence du pouvoir parlementaire, au milieu de la fièvre qui trouble encore les esprits, rien n'indique d'une manière assez nette l'esprit dans lequel doit être réorganisée l'administration pour la conserver en parfait rapport avec la majorité. Dès lors la nécessité d'attendre la réunion des chambres étant admise, c'est un devoir pour les ministres actuels de conserver leurs portefeuilles et de pourvoir à l'expédition courante des affaires. Nous croyons que ce devoir a été compris. Seulement il est un désir que beaucoup de monde forme et qui, sans doute, sera compris, c'est que l'époque à laquelle doit avoir lieu la convocation des chambres soit, autant que possible, rapprochée. »

La saison des bains de Schéveningue a été ouverte cette année sous des auspices très-favorables. Quelques jours avant l'ouverture, le temps jusques-là froid et pluvieux s'est remis au beau fixe, le thermomètre marquant 68 et 69 degrés Fahrenheit. Aussi le nombre des baigneurs a-t-il été beaucoup plus considérable que les autres années. Plusieurs familles étrangères sont déjà arrivées à Schéveningue et d'autres ont fait retentir des appartements.

L'établissement des bains s'efforce de soutenir dignement sa réputation.

ARRIVÉES

A l'Hôtel des Bains.

Mme la baronne de Berstel avec famille et suite, de Carlsruhe; M. van Goar, Muller et van Walré, d'Amsterdam; Boonzager et Blommendaal avec leurs familles, de Gorcum; le docteur Schluter, de Hambourg; Léonard Jacobson, de Rotterdam.

Au village.

M. Bosch van Drakesteyn avec sa famille, d'Amersfoort, chez M. Boer; M. Striempfler et son épouse, d'Amsterdam, chez van Duxne; Mme Dyk van 't Velde avec sa fille, de Zutphen, chez M. Pronk; M. van Kamphaf, de Rotterdam, chez M. Meys; Mme Pola, de Leide, chez Waterreus; Mme Blom, de Nymègue, chez van Weert; M. C. Rochussen, de Rotterdam, chez Hoozeveer, à la Cour de Hollande.

On écrit de Zurich, 20 juin : Le docteur Steiger s'est évadé de la prison avec l'aide d'une femme et de trois gendarmes, et il est arrivé à Bonstetten, petite ville du canton de Zurich. Cette nouvelle a provoqué une grande agitation parmi nos radicaux. Une démonstration que plusieurs réfugiés et d'autres radicaux avaient l'intention de faire contre le conducteur de la diligence de Lucerne, au départ de cette dernière, a échoué, grâce à la vigilance de la police.

La Gazette fédérale annonce dans un post-scriptum que le docteur Steiger est arrivé ce matin à 8 heures et demie à Zurich en compagnie du procureur Funk, du juge d'instruction Glættli et de plusieurs autres radicaux. A ce qu'on apprend, le docteur Steiger ne doit son évadement qu'à la corruption des gendarmes.

Nouvelles de France.

Paris, 23 juin.

La chambre des députés de France a repris la discussion du budget de la marine.

A l'occasion du crédit demandé pour les établissements français dans l'Océanie, M. Léon de Malleville, en témoignant ses regrets pour le passé, a exprimé des inquiétudes pour l'avenir;

il a rappelé la stérilité des conquêtes dans l'Océanie, conquêtes qui devaient aboutir à l'indemnité Pritchard, et il a demandé que la chambre pesât sur le ministère et qu'elle adoptât pour l'Océanie le rôle qu'elle a joué à l'égard de la Plata. La discussion qui a eu lieu à ce sujet ayant fait ce que les ministres voulaient pas faire.

M. le ministre de la marine rétablit les faits qui se sont passés à Taïti, et démontre que le gouvernement n'a pas cessé au moment d'exercer la surveillance la plus active sur ce point. La lettre qui l'attribue à la reine Pomaré n'est jamais parvenue au roi et ne peut être considérée que comme apocryphe. Le gouvernement français a toujours joui de son initiative à Taïti; il s'en est servi pour redresser quelques inspirations malheureuses de ses agents. La dignité nationale n'a eu aucunement à souffrir.

M. Billault : On demande un crédit de 2 millions pour l'emploi de pareilles sommes pour les années précédentes; vous a paru utile, accordez-les; si ces crédits n'ont rien porté; refusez-les.

Mais il est une question plus importante : c'est celle de la dignité de la France. Une reine de sauvages dans l'Océanie refuse d'exécuter un traité signé. Elle dédaigne une lettre signée du roi des Français. Ainsi, partout sur le globe, les ministres exposent la signature du roi des Français à la dérision; il s'en est servi pour redresser quelques inspirations malheureuses de ses agents. La dignité nationale n'a eu aucunement à souffrir.

M. le ministre de l'intérieur : Le roi avait reçu une lettre de la reine Pomaré. Nous avons sous notre responsabilité le roi de répondre à cette lettre par une lettre où se manifestent les sentiments de générosité et de clémence. Cette lettre a pu être remise ou non, nous ne voyons pas en quoi la dignité de la France en peut souffrir; parce qu'on est une puissance on n'est pas dispensé d'égards envers une autre puissance; quant au protectorat à Taïti, nous prenons l'engagement, en présence de la chambre, de l'exécuter.

(La séance continuait au départ du courrier.)

— Il paraît qu'il y a plus de 15 jours que la police avait été informée de la fuite de Cabrera du dépôt de la Tour. Toutes les recherches pour retrouver ses traces avaient été faites et un avis avait été transmis au gouvernement de Madrid pour qu'il eût à se tenir sur ses gardes.

C'est aussi à la suite de cette évasion que le gouvernement avait donné l'ordre de faire sortir de Paris un grand nombre de réfugiés espagnols. Un journal anglais avait cru à tort à la fuite de Mendizabal et des partisans d'Espartero, et avait déclaré que l'ex-ministre qui se trouve toujours à Paris n'était nullement inquiété. En effet, les soupçons ont porté uniquement sur les réfugiés carlistes.

Cette tentative d'évasion de Cabrera va singulièrement compliquer les difficultés soulevées par les négociations pour le mariage du prince des Asturies avec la reine Isabelle. Le parti carliste n'est pas d'accord au sujet de la proposition de don Carlos, et l'on prétend que Cabrera en se retirant en Espagne pour recommencer la guerre civile, n'aurait d'autres motifs que de rendre ce mariage tout à fait impossible.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 23 juin.

A ce qu'il paraît, dit El Tiempo, le gouvernement a résolu de répondre au manifeste du fils de don Carlos par un autre manifeste à la nation. Nous ne savons pas si ce journal, si la rédaction de ce contre-manifeste est déjà faite et nous ignorons même s'il sera publié. Quant à nous ne le jugeons pas nécessaire.

Le cabinet n'en pense pas ainsi, c'est du moins le résultat des derniers actes du ministère. Le conseil des ministres s'est assemblé hier à 11 heures du soir et il est resté en séance jusqu'à une heure du matin : on dit seulement que l'issue du conseil un courrier extraordinaire a été envoyé à Londres et à Paris. Ce courrier est, à ce qu'on assure, d'une dépêche ou note du gouvernement espagnol au gouvernement français, demandant que les passeports sollicités par les réfugiés soient refusés. Le conseil des ministres s'est assemblé aujourd'hui à 1 heure de l'après-midi. Les débats ont duré plus de 2 heures; on dit qu'il a été examiné et discuté un projet de circulaire qui dans un délai prochain devra être publié par la Gazette Officielle. Le

— Qui... c'est vrai; par moments, quand j'ai bien souffert mon cœur ne bat plus... je suis calme... les morts aussi sont calmes... dit M. Hardy en laissant tomber sa tête sur sa poitrine.

— Ah! mon cher fils... mon cher fils... vous me brisez le cœur lorsque quelquefois je vous entends parler ainsi. Je crains toujours que vous ne regrettiez cette vie mondaine... si fertile en abominables déceptions... Du reste... aujourd'hui même... vous subirez heureusement à ce sujet une épreuve décisive.

— Comment cela, mon père?

— Ce brave artisan, un des meilleurs ouvriers de votre fabrique, doit venir vous voir.

— Ah! oui... dit M. Hardy, après une minute de réflexion, car sa mémoire, ainsi que son esprit, s'était considérablement affaibli; — en effet... Agricol va venir; il me semble que je le verrai avec plaisir.

— Ah! bien! mon cher fils, votre entrevue avec lui, sera l'épreuve dont je parle... La présence de ce digne garçon vous rappellera cette vie si active, si occupée, que vous meniez naguère; peut-être ces souvenirs vous feront prendre en grand pitié le pieux repos dont vous jouissez maintenant; peut-être voudrez-vous de nouveau vous lancer dans une carrière pleine d'émotions de toutes sortes, rompre d'autres amitiés; chercher d'autres affections, revivre enfin, comme par le passé, d'une existence bruyante, agitée. Si ces desirs s'éveillent en vous, c'est que vous ne serez pas encore assez mûr pour la retraite; alors obéissez-leur, mon cher fils; recherchez de nouveaux plaisirs, les joies, les fêtes; mes vœux sont toujours pour vous, même au milieu du tumulte mondain; mais rappelez-vous toujours, mon tendre fils, que si, un jour votre âme était déchirée par de nouvelles trahisons, ce paisible asile vous sera toujours ouvert, et que vous m'y trouverez toujours prêt à pleurer avec vous sur la douloureuse vanité des choses terrestres.

— A mesure que le P. d'Aignigny avait parlé, M. Hardy l'avait écouté presque avec émoi. A la seule pensée de se rejeter encore au milieu des tourments d'une vie si douloureusement expérimentée, cette pauvre âme se repliait sur elle-même, tremblante et éarvée; aussi le malheureux s'écria-t-il d'un ton presque suppléant.

— Moi, mon père, retourner dans ce monde où j'ai tant souffert... où j'ai laissé mes dernières illusions... moi... me mêler à ses fêtes, à ses plaisirs... ah!... c'est une raillerie cruelle...

— Ce n'est pas une raillerie, mon cher fils... il faut vous attendre à ce que la vue, les paroles de ce loyal artisan réveillent en vous des idées que cette heure même vous croyez à jamais évanouies. Dans ce cas, mon cher fils, essayez, encore une fois, de la vie mondaine. Cette retraite ne vous

sera-t-elle pas toujours ouverte après de nouveaux chagrins, de nouvelles déceptions?

— Et à quoi bon, grand Dieu!... aller m'exposer à de nouvelles souffrances? — s'écria M. Hardy, avec une expression déchirante; — c'est à peine si je puis supporter celles que j'endure... Oh! jamais... jamais... l'oubli de tout, de moi-même... le néant de la tombe... jusqu'à la tombe... voilà tout ce que je veux désormais...

— Cela vous paraît ainsi, mon cher fils, parce qu'aucune voix du dehors n'est jusqu'ici venue troubler votre calme solitude... ou affaiblir vos saintes espérances qui vous disent qu'au-delà de la tombe vous serez avec le Seigneur; mais cet ouvrier, pensant moins à votre salut qu'à son intérêt et à celui des siens... va venir...

— Hélas! mon père, — dit M. Hardy, en interrompant le jésuite, — j'ai été assez heureux pour pouvoir faire pour mes ouvriers tout ce qu'humainement un homme de bien peut faire;... la destinée ne m'a pas permis de continuer plus longtemps... J'ai payé ma dette à l'humanité, mes forces sont à bout... je ne demande maintenant que l'oubli, que le repos... Est-ce donc trop exiger, mon Dieu! — s'écria le malheureux avec une indicible expression de lassitude et de désespoir.

— Sans doute, mon cher et bon fils, votre générosité a été sans égale; mais c'est au nom même de cette générosité que cet artisan va venir vous imposer de nouveaux sacrifices; oui... car, pour des cœurs comme le vôtre, le passé oblige, et il vous sera presque impossible de vous refuser aux instances de vos ouvriers;... vous allez être forcé de retrouver une activité incessante, afin de relever un édifice de ses ruines, de recommencer à fonder aujourd'hui ce qu'il y a vingt ans vous avez fondé dans toute la force, dans toute l'ardeur de votre jeunesse; de renouer ces relations commerciales dans lesquelles votre scrupuleuse loyauté a été si souvent blessée, de reprendre ces chaînes de toutes sortes qui enchaînent le grand industriel à une vie d'inquiétude et de travail;... mais aussi quelles compensations!... Dans quelques années vous arriverez, à force de labeurs, au même point où vous étiez lors de cette horrible catastrophe... Et puis enfin, ce qui doit vous encourager encore, c'est que, du moins, pendant ces rudes travaux, vous ne serez plus, comme par le passé, dupé d'un ami indigne, dont la fautive amitié vous semblait si douce, et charmait votre vie... Vous n'aurez plus à vous reprocher une liaison adultère, où vous voyiez puiser chaque jour de nouvelles forces, de nouveaux encouragements pour faire le bien... comme si, hélas! ce qui est coupable pouvait jamais avoir une heureuse fin... Non! non; arrivé au déclin de votre carrière, désenchanté de l'amitié, reconnaissant le néant des passions coupables, seul, toujours seul, vous allez courageusement affronter encore les brages de la vie.

Sans doute, en quittant ce calme et pieux asile, où aucun bruit ne trouble votre recueillement, votre repos, le contraste sera grand d'abord...

— Avez-vous... oh!... de grâce... assez!... — s'écria M. Hardy, en se levant d'une voix faible le R. P.; — rien qu'à vous entendre parler de ces choses d'une pareille vie, mon Père, j'éprouve de cruels vertiges;... peut-être à peine y résister... Oh! non... non... le calme... oh! avant tout me... je vous le répète, quand ce serait celui du tombeau.

— Mais alors comment résisterez-vous aux instances de ces artisans obligés ont des droits sur leurs bienfaiteurs... Vous ne saurez donc plus prier...

— Eh!... mon Père... s'il le faut... je ne le verrai pas... Je n'ai pas le courage de plaire de cette entrevue;... maintenant, je le sens, je n'ai plus d'y renoncer...

— Mais il n'y renoncera pas; lui; il insistera pour vous voir.

— Vous avez la bonté, mon Père, de lui faire dire... que je suis malade; qu'il m'est impossible de le recevoir.

— Ecoutez, mon cher fils, de nos jours, il règne de grands préjugés sur les pauvres serviteurs du Christ. Par cela même que vous n'avez pas l'habitude de vous voir, vous voyant refusé un entretien d'abord accordé, on pourrait croire que vous subissez une infirmité;... re; quoique ce soupçon soit absurde, il peut naître, et il faut le laisser s'accréditer... Il vaut donc mieux recevoir ce jeune homme.

— Mon Père, ce que vous me demandez est au-dessus de mes forces;... je ne puis, je ne puis... cette conversation m'a épuisé.

— Mais, mon cher fils, cet ouvrier va venir; je lui dirai tout ce que vous me dites;... pas le voir, soit; il ne me croira pas...

— Hélas! mon Père... ayez pitié de moi; je vous assure que je suis incapable de voir personne!... je souffre trop.

— Eh bien!... voyons... cherchons un moyen... si vous n'avez rien de mieux à proposer, je remettrai votre lettre tout à l'heure;... vous lui assignerez un jour, un jour... demain... je suppose.

— Ni demain, ni jamais, — s'écria le malheureux, poussé à bout par le voir qui que ce soit... je veux être seul... toujours seul... je ne veux voir personne pourtant;... n'aurai-je pas du moins cette liberté de me retirer aujourd'hui, puisque vous redoutez cet entretien;... que vous craignez de voir l'avenir;... demain vous pouvez changer d'avis;... que vous craignez de voir soit vague...

Nouvelles et faits divers.

On écrit de Copenhague, 11 juin : On fait des préparatifs pour la réception des illustres hôtes qui viendront sous peu à Copenhague. On croit apprendre aujourd'hui même l'époque de l'arrivée de S. M. le roi de Prusse. Sa visite s'explique tout simplement par la promesse qu'il avait faite de rendre la visite qu'il avait reçue ; néanmoins on lui suppose des motifs tout autres. Il s'agirait avant tout de l'affaire de la succession, puis de l'accession des duchés à l'union douanière allemande, enfin du péage du Sund.

— On écrit de Patras, (Grèce) 5 juin : Absolument rien de nouveau en politique. La provocation entre Grivas et Calergi n'a pas encore eu lieu. Les routes continuent d'être très-dangereuses dans l'intérieur de la Grèce. A Missolonghi, on ne peut s'éloigner de la ville de cent pas sans tomber entre les mains des brigands. Huit à dix personnes ont été dépouillées dans un seul jour sur la route d'Ioi à Pyrgos. On pense que c'est par les paysans. Avant-hier, le fils de feu l'amiral Miaulis a été assailli par des voleurs et attaché à un arbre, après lui avoir enlevé une riche parure, destinée à sa fiancée, et l'avoir dépouillé de ses vêtements brodés d'or, ils l'ont laissé en chemise, et il est resté six heures dans cette position. Le même jour, un voyageur a été dépouillé et blessé. On a enfin surpris et arrêté deux de ces brigands.

— LL. MM. se sont mises en route pour la Roumélie, d'où l'on conclut que la nouvelle d'une visite du roi de Naples ne se confirme pas.

— A la Jamaïque, on a reçu des nouvelles de Panama annonçant qu'une révolution a éclaté à Guayaquil, capitale de l'Équateur, contre le général Horez, chef du gouvernement. La population a attaqué le seul régiment national existant, lui a tué plusieurs hommes, et a forcé les autres à mettre bas les armes. Horez rassemblait des troupes pour marcher sur la ville ; mais on dit qu'il ne parviendra pas à la soumettre. Il y aura beaucoup de sang versé à son arrivée, car on connaît son entêtement. Il vaincra les rebelles ou il tombera dans la mêlée ; mais dans la plupart de ces nouveaux états, les soldats eux-mêmes ne sont heureusement pas aussi féroces que leurs chefs, et quand ils sont en présence, ils sont plus disposés à fraterniser entre eux qu'à s'égorger pour un capitaine ambitieux.

— La Gazette de Cologne publie le texte de l'adresse qu'un grand nombre d'habitans de Cologne, a envoyée, le 16, par une députation, aux deux députés badois, auxquels, dit cette adresse, leur expulsion de la Prusse, non justifiée jusqu'ici, n'a rien fait perdre de la haute considération dont ils jouissent dans toute l'Allemagne.

Il paraît qu'à Königsberg les signataires de l'adresse envoyée à MM. d'Itzstein et Hecker, et parmi lesquels figurent des notabilités de la ville, vont être l'objet de poursuites judiciaires.

— On écrit de Leipsig, 16 juin : Des lettres arrivées ici ce matin mandent qu'un terrible incendie a éclaté dans la ville de Burg près de Magdebourg. Au départ du courrier, 120 maisons étaient déjà réduites en cendres.

— On écrit d'Anvers, 22 juin : La goëlette belge Minerva, capitaine Brix, est arrivée ce matin de Santo-Thomas (Guatemala), et en dernier lieu de la Havane, ayant à bord 24 passagers émigrants belges qui ont abandonné la colonie.

— Nous avons sous les yeux une chansonnette inédite de Rossini, dédiée au grand Carême, comme l'indiquent deux mots tracés par la main du maître immortel. Voici l'origine de ce gracieux présent et de cette curieuse dédicace :

Une grande intimité régnait entre Rossini et Cabanis. Jamais l'auteur de Guillaume Tell n'allait dîner chez M. de Rothchild sans passer par l'office et s'informer de la santé de Cabanis rossinier. Carême répondait dignement, cordialement, poliment, mais de déférence, et ne manquait jamais, en venant de indiquer à Rossini quels étaient les plats du jour dont il se répondre, en le priant avec instance de ne point toucher aux autres, comme n'étant pas assez dignes, ni de celui qui les signait, ni de celui qui devait les juger.

Le départ de Rossini, et son dessein bien arrêté de se fixer à Bologne, affectèrent vivement Carême. Ce fut peut-être une des causes qui hâtèrent la fin du grand homme. Il perdait non seulement un ami, mais un admirateur passionné de son génie culinaire, le seul, disait-il, qui avait su le comprendre.

Au moment d'une des crises politiques pendant lesquelles la

— Mais il faut lire ce que vous signez, mon fils. — A quoi bon ? ... Donnez, ... donnez, — dit M. Hardy, pour ainsi dire harassé de l'insupportable opiniâtreté du R. P.

— Puisque vous le voulez absolument, mon cher fils, dit celui-ci en présentant le papier.

M. Hardy signa et tomba dans son accablement. A cet instant, un domestique, après avoir frappé, entra et dit au P. d'Aigrigny :

— M. Agricola Baudoin demande à parler à M. Hardy ; il a, dit-il, un rendez-vous.

— C'est bon, qu'il attende, — répondit le P. d'Aigrigny avec autant de dépit que de surprise — et d'un geste il fit signe au domestique de sortir, puis cachant la vive contrariété qu'il ressentait, il dit à M. Hardy :

— Ce digne artisan a bien hâte de vous voir, mon cher fils, car il devance de plus de deux heures le moment de l'entrevue. Voyons, il en est temps encore, voulez-vous le recevoir ?

— Mais, mon Père, — dit M. Hardy avec une sorte d'irritation douloureuse, — vous voyez dans quel état de faiblesse je suis... ayez donc pitié de moi... Je vous en supplie, du calme... je vous le répète, quand ce serait le calme de la tombe ; mais, pour l'amour du ciel... du calme...

— Vous jouirez un jour de la paix éternelle des élus, mon cher fils, — dit affectueusement le P. d'Aigrigny, — car vos larmes et vos tristesses sont agréables au Seigneur.

Ce disant, il sortit. M. Hardy, resté seul, joignit les mains avec désespoir et, baignant en larmes, s'écria, en se laissant glisser de son fauteuil à genoux :

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu !... Retirez-moi de ce monde... je suis trop malheureux.

Puis, courbant le front sur le siège de son fauteuil, il cacha sa figure dans ses mains, et continua de pleurer amèrement.

Soudain on entendit un bruit de voix toujours croissant, puis celui d'une espèce de lutte ; bientôt la porte de l'appartement s'ouvrit avec violence sous le choc du P. d'Aigrigny, qui se précipita pas à reculons en trébuchant.

Agricola venait de le repousser d'un bras vigoureux.

— Monsieur, — osa-t-il employer la force et la violence ? — s'écria le R. P. d'Aigrigny, blême de colère.

— J'osais tout pour voir M. Hardy, dit le forgeron. Et il se précipita vers son ancien patron, qu'il vit agonisant au milieu de la chambre. (La suite à demain.)

de Bourbon reconnaît-il Isabelle comme unique reine légitime des Espagnes et se présente-t-il comme prétendant à la main royale sans autres prétentions que celles qui sont assignées au mari de la reine, par les lois constitutionnelles qui nous régissent ? S'il en est ainsi, si c'est de cette manière que don Carlos Luis veut rentrer en Espagne, il ne valait pas la peine, pour arriver à ce dénouement, de porter le fléau de la guerre civile dans sa patrie durant sept longues années ; et le fils de don Carlos aurait atteint bien plus aisément le but qu'il semble se proposer aujourd'hui, en restant, lui, son père et ses partisans, les sujets soumis d'Isabelle II.

Tout en témoignant notre reconnaissance à la France du service qu'elle vient de nous rendre en arrêtant Cabrera, nous sommes fâchés que ce chef ne soit pas parvenu à rentrer en Espagne, où il aurait reçu le châtiement de ses crimes et de sa férocité. Nos prévisions se sont réalisées et les nouveaux libéraux commençaient leur mission de réconciliation en nous envoyant leur tigre pour messager.

Bourse de Madrid du 17 juin.

3 p. c. 31 1/2 au c. ; 32 1/2 à 60 jours. — 5 p. c. 21 1/2 au c. ; 21 1/2 au 26 c. ; Coupons, 26 1/2 au 10 juillet. — Dette sans intérêt, 6 1/2 au c. ; 6 1/2 à 60 jours.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 21 juin.

La chambre des communes n'a eu hier qu'une courte séance consacrée presque en entier à des discussions sur les chemins de fer.

— Le nombre des évêques pour l'Angleterre et le pays de Galles est de 24, plus deux archevêques, celui de Canterbury, primat d'Angleterre, et celui d'York. Le doyen du haut clergé anglican est l'archevêque d'York, qui a été sacré en 1791.

— On dit à Dublin qu'il est question d'abandonner les bâtimens du Séminaire de Maynooth, qui sont dans un grand état de délabrement, et de transférer cet établissement dans une autre localité. On cite Cobinteely, à six milles de Dublin. Ce séjour est beaucoup plus salubre que celui de Maynooth.

Sir Robert Peel vient de répondre à la lettre que lui avait adressée le lord primat d'Irlande, relativement à l'éducation dans ce pays. Nous extrayons de cette lettre les passages suivans.

« Witehall, 9 juin 1845.

« Mon cher lord, j'ai l'honneur de vous accuser réception du document que Votre Grâce m'a adressé en date du 31 mai. J'en ai donné connaissance à mes collègues, regrettant que Votre Grâce et le corps au nom duquel vous faites un appel au gouvernement, corps qui a tant de titres au respect par le nombre, la position, le noble caractère des individus qui le composent, continuent de faire des objections consciencieuses au système national d'éducation, et à l'appui exclusif donné à ce système par l'allocation parlementaire recommandée par la couronne.

« Les commissaires ont exprimé l'espoir, plein de confiance, que dans les écoles avantageusement situées, l'adoption générale et ferme d'un système d'éducation, évidemment supérieur par son mode et son but, et méritant une attention soignée aux principes moraux et religieux, dans le but cordial de respecter les dogmes particuliers des différentes sectes de chrétiens, exciterait d'abord, dans le voisinage immédiat, et ensuite dans toutes les contrées de l'Irlande, un contentement général en faveur de tels établissemens, et obligerait aux préjugés qui pourraient exister contre eux.

« Votre Grâce m'informe que la majorité des prélats irlandais a renouvelé récemment ses objections consciencieuses au système d'éducation nationale, et que plus de 3,000 personnes de la noblesse, de la bourgeoisie et du clergé d'Irlande y ont adhéré. Je regrette profondément qu'il en soit ainsi. Je suis certain que l'effet de pareilles objections, et l'établissement d'un autre plan d'instruction publique devraient nuire matériellement à l'efficacité du système national, et donneraient nécessairement à ce système un caractère plus exclusif (ce qui concerne la fréquentation des écoles par les enfans), qu'il ne le serait si le clergé de l'Eglise établie et les principaux propriétaires fonciers d'Irlande avaient compris qu'il conviendrait à leurs convictions religieuses et à leur devoir de coopérer avec zèle à mettre en vigueur le système national.

« En pareil cas, tout espoir d'éducation mélangée serait éteint, et une ligne de démarcation serait ainsi tirée entre les enfans des différentes croyances religieuses, ligne beaucoup plus marquée qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Le gouvernement de Sa Majesté déplore ces résultats comme un grand mal public. Il regrette profondément de se trouver dans la nécessité de rejeter une demande qui lui est recommandée par tant de puissantes considérations, dont aucune ne l'est plus que l'appui de Votre Grâce. Mais le sentiment du devoir public, la profonde conviction que céder à ces demandes serait léser le bien-être de l'Irlande, ne laissent au gouvernement aucune alternative, que de refuser respectueusement de proposer au parlement un vote de fonds pour venir en aide à ceux de la société de l'éducation de l'église.

Sir R. PEEL.

« P. S. Votre Grâce est autorisée à faire l'usage qu'elle croira convenable de cette communication, en informant les personnes au nom desquelles vous vous êtes adressé à moi, de la décision du gouvernement de Sa Majesté. »

sa victime, il lui dit, avec un retour d'affectueuse sollicitude :

— Allons, mon cher et tendre fils... un peu de courage, ce n'est pas moi qui vous ai engagé à refuser cet entretien... n'est-ce pas ? au contraire... mais puisque, pour votre repos, vous le voulez ajourner, tâchez de terminer cette lettre ; car, enfin, qu'est-ce que je désire, moi ? vous voir désormais jouir d'un calme ineffable et religieux après tant de pénibles agitations.

— Oui... mon Père... je le sais, vous êtes bon... — répondit M. Hardy d'une voix reconnaissante, — pardonnez ma faiblesse.

— Pouvez-vous continuer cette lettre, mon cher fils.

— Oui... mon Père.

— Ecrivez donc.

Et le R. P. continua de dicter :

« Je jouis d'une paix profonde, je suis entouré de soins, et grâce à la miséricorde divine j'espère faire une fin toute chrétienne loin d'un monde dont je reconnais la vanité... Je ne vous dis pas adieu ; mais au revoir, mon cher Agricola, car je tiens à vous dire à vous-même les vœux que je fais et que je ferai toujours pour vous et pour vos dignes camarades. Soyez mon interprète auprès d'eux ; dès que je jugerai à propos de vous recevoir, je vous l'écrirai ; jusque-là croyez-moi toujours votre bien affectionné... »

Puis le R. P. s'adressant à M. Hardy :

— Trouvez-vous cette lettre convenable, mon cher fils ?

— Oui, mon Père...

— Veuillez donc la signer.

— Oui, mon Père...

Et le malheureux, après avoir signé, sentant ses forces épuisées, se jeta en arrière avec lassitude.

— Ce n'est pas tout, mon cher fils, ajouta le P. d'Aigrigny en tirant un papier de sa poche : — il faut que vous ayez la bonté de signer ce nouveau pouvoir accordé par vous à notre R. P. procureur, pour terminer les affaires en question.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu !... Encore ! — s'écria M. Hardy avec une sorte d'impatience fiévreuse et malade. — Mais, vous le voyez bien, mon Père, mes forces sont à bout...

— Il s'agit seulement de signer après avoir lu, mon cher fils.

Et le P. d'Aigrigny présenta M. Hardy un grand papier timbré rempli d'une écriture presque indéchiffrable.

— Mon père, je ne pourrai pas lire cela... aujourd'hui.

— Il le faut pourtant, mon cher fils ; pardonnez-moi cette indiscrétion, mais nous sommes bien pauvres... et... — Je vais signer, mon Père.

mont s'étudiera à donner au pays dans cette pièce officielle, toutes les garanties désirables au sujet de l'abdication de don Carlos et du mariage de la reine, ces deux questions capitales à l'ordre du jour.

Les débats des chambres françaises où l'on s'est occupé des affaires d'Espagne ont excité ici l'attention au plus haut degré ; on s'arrachait les feuilles françaises qui rendaient compte des séances. Le discours de M. Guizot a fait la plus favorable impression et il est appelé à produire le meilleur effet dans le pays entier.

Il restait encore quelques doutes sur les machinations détestables des carlistes, dit *El Heraldo*, la dernière tentative de Cabrera suffirait pour les faire évanouir. Ce chef de parti connaît trop bien les chances de la guerre pour se hasarder à soulever le peuple contre le gouvernement légitime, sans autres ressources que son épée et ce fatal prestige attaché à son nom.

Les entreprises ne se font jamais que lorsque l'on compte sur l'appui de partisans tout prêts à mettre à exécution un plan préparé de longue main et qui offre de grandes probabilités de succès. Mais le pays doit-il réellement s'alarmer de ces projets ? Sommes-nous menacés en effet, d'une effrayante réaction pour les institutions libérales ? Nous sommes loin de le croire. La tentative du général carliste, et toutes les trames de son parti, sont trop frappées d'impuissance pour appeler sérieusement l'attention, et le gouvernement possède en lui toute la force nécessaire pour faire vivre par les lois, la liberté et le

droit. Quelle est donc la véritable cause du malaise de la nation ? C'est l'incertitude qui règne dans le pays relativement au mariage futur de notre reine ; c'est le mystère qui enveloppe ce projet, et l'ignorance complète où l'on est du nom du candidat. Tel est le vrai motif de l'agitation des partis et de l'incertitude générale ; c'est le silence du gouvernement à ce sujet, qui a encouragé les carlistes à tenter d'imposer à la nation le

gouvernement qui est le représentant de leurs principes. La comédie de Guizot, ni la tentative de Cabrera n'auraient pas eu lieu, si l'on avait eu connaissance en Espagne et en Europe, du nom du futur époux de la reine. Nous croyons donc que la situation du peuple et la convenance publique demandent une prompte solution de cette importante affaire ; nous pensons que les hommes sincèrement attachés à la monarchie constitutionnelle doivent apporter à cette solution le concours de leurs lumières, de leur patriotisme et de leur influence. Il importe surtout que

une décision si grave, on écarte le soupçon le plus éloigné d'influences étrangères, et que l'on ne prenne pour guides que les intérêts et les convenances du pays. C'est un point sur lequel les organes de tous les partis légaux sont parfaitement d'accord.

La nouvelle de l'arrestation de Cabrera, parvenue au président du conseil espagnol par une dépêche du commandant de Gironne, commence à être mise en doute par les journaux même de la Catalogne.

On lit en effet dans le *Fomento de Barcelona* du 15 juin, une lettre de Gironne du 13, contenant les lignes suivantes :

« Le journal le *Postillon*, d'aujourd'hui, publie une dépêche adressée par le gouverneur de Figuières à notre commandant général pour lui annoncer la capture de Cabrera. On m'a cependant affirmé que cette nouvelle est entièrement fautive, et que c'est ainsi. »

Le *Phare des Pyrénées* du 20 met aussi en doute cette nouvelle. Nous pouvons affirmer, dit cette feuille, que dans une lettre adressée par nous à la date du 16, on ne nous a pas donné un mot de cette prétendue arrestation ; et cependant le

journal n'est qu'à environ 20 kilomètres de cette ville. Il est donc permis de croire qu'à l'heure qu'il est Cabrera est toujours à Lyon, sa résidence habituelle.

Nous ferons enfin observer qu'un journal du matin prétend que le général Cabrera était, il y a huit jours, à Moulins, où il se préparait pour voir son jeune frère qui est au collège de cette ville. Aujourd'hui il se trouve à sa maison de campagne près de Lyon.

Il paraît en outre qu'on lit dans le *Boletín del Ejército* d'hier, organe du ministère de la guerre, ce qui suit sur l'arrestation de Cabrera : Le parti absolutiste vient de nous prouver qu'il n'a aucun moyen pour arriver à ses fins et qu'il se précipite dans l'abîme de la république pour se rapprocher du trône ! S'il n'en est point ainsi, que les organes de la presse répondent donc : Le parti carliste est-il devenu libéral ? Le fils de don Carlos renonce-t-il à ses principes politiques et à ses prétendus droits à la couronne d'Espagne ? Don Carlos Luis

vous le voudriez mon Père... dit le Révérend Père, — au tant vaut lui écrire tout de suite. — Je n'en aurai pas la force, mon Père, — dit M. Hardy.

— Impossible : — je ne sens trop faible... — dit le Révérend Père.

— Et il alla prendre au bureau ce qu'il fallait pour écrire ; puis en revenant, il plaça au bureau et une feuille de papier sur les genoux de M. Hardy, et le pria de lui dicter ce qu'il lui présentait.

— Je vous assure, mon Père, que je ne pourrai pas écrire... — dit M. Hardy.

— Quelques mots seulement, — répondit le P. d'Aigrigny, avec une persévérance impitoyable, et il mit la plume entre les doigts presque inertes de M. Hardy.

— Hélas ! mon Père, ma vue est si troublée que je n'y vois plus.

— Le Révérend Père dit vrai ; il avait les yeux remplis de larmes, tant les émotions que le jeûne venait de réveiller en lui étaient douloureuses.

— Tranquille, mon fils, je guiderai votre chère main : ... dictes seulement, — dit M. Hardy en essayant des pleurs de sa main brûlante.

— Il le faut, ou sans cela je laisse entrer cet ouvrier, — dit sèchement le P. d'Aigrigny, voyant, à l'affaiblissement de plus en plus marqué de M. Hardy, qu'il pouvait, dans cette grave circonstance, essayer de

lui faire quitter à revenir ensuite à des moyens plus doux.

— Mais, mon Père, dit M. Hardy d'un air sévère. L'infortuné tressaillait sous ce regard presque fascinateur, et répondit en soupirant :

— Mon Père, j'écrirai... mais, je vous en supplie, dictes... mais dictes... dit M. Hardy en essayant des pleurs de sa main brûlante.

Le P. d'Aigrigny dicta les lignes suivantes :

« Mon cher Agricola, j'ai réfléchi qu'un entretien avec vous serait inutile ; je ne servirais qu'à réveiller des chagrins éternels, que je suis parvenu à oublier avec l'aide de Dieu et des douces consolations que m'a données la religion. »

— Le P. d'Aigrigny tira un mouchoir de sa poche et essayant le visage de

maison Rothschild sillonne l'Europe de ses courriers, Carême profita de l'occasion pour envoyer au célèbre maître un pâté de gibier dont Rossini avait toujours raffolé. Sur la boîte contenant le chef-d'œuvre gastronomique, on lisait cette simple inscription: *Carême à Rossini*.

Touché jusqu'au fond de l'âme de ce bon souvenir, Rossini improvisa tout exprès une ariette italienne à l'intention de son ami, roula le papier avec soin et le remit au courrier. « Attendez ! s'écria le maître, j'ai oublié de signer. » Et il écrivit sur la première page: *Rossini à Carême*. (Globe.)

— Un pauvre invalide napolitain vient d'être condamné à trois jours de salle de police pour un délit d'une nouvelle espèce: il a trouvé moyen de voler un filou de profession. Voici le fait:

Ce brave invalide priait avec ferveur dans l'église du Gesù-Nuovo, lorsqu'il sentit une main furtive se glisser dans la poche de son habit. Le vieux militaire, sans se déranger, passa lestement sa main derrière sa basque, et saisissant le bras du filou, le tordit à le briser. « Grâce, disait tout bas le voleur, grâce, mon bon monsieur, je ne le ferai plus. — Qu'as-tu trouvé dans ma poche? murmura l'invalide sans détourner la tête et comme s'il continuait à réciter ses prières. — Rien, absolument rien, monseigneur. — Eh bien, mets-y quelque chose. — Mais, excellenza, j'en ai pas un bajocco. — Mets-y quelque chose ou je tords. » Le filou se voyant pris de la sorte et ne pouvant endurer la douleur, déposa dans la poche du terrible invalide quelques pièces de monnaie, puis des lunettes, puis un foulard qu'il venait de soustraire à un Anglais.

Croyant enfin avoir recouvré sa liberté qu'il payait si cher, le voleur s'éloigna le bras tout meurtri, lorsque deux agents de police, témoins muets de cette scène, ont arrêté le coupable et son juge, et les ont conduits immédiatement chez le commissaire du quartier. Renvoyé devant ses supérieurs, l'invalide a été mis aux arrêts pendant trois jours, pour s'être fait si largement justice et pour avoir appliqué d'une manière trop ingénieuse la peine du talion. Quant au filou, il n'en a pas été quitte à si bon marché. Traduit en police correctionnelle, il a été condamné à deux ans de prison.

Gisemens de nitrate. — Des gisemens de nitrate de potasse et de nitrate de soude ont été trouvés, annonce le *Courrier du Hâvre*, dans les environs d'Angra-Paquena, et paraissent devoir occuper autant de navires qu'il en a été consacré au précieux engrais d'Ichaboë. Déjà, depuis six semaines, on compte plus de cinquante voiles sorties du port de Londres pour cette partie de la côte d'Afrique. On dit qu'il a été découvert aussi des mines de cuivre et de sel commun, qui rendront plus actives des opérations comme celles qui déjà ont été entreprises.

La Gazette d'Osner dit que les malheureux paysans de la haute Hongrie, réduits à la dernière misère par les inondations du mois dernier, affluant à Pesth où ils ont établi un véritable bazar de chair humaine. Ils vendent leurs filles de huit à dix ans pour 5 florins, les garçons de 10 à 20 kreutzers, environ 1 fr. 50. Ce journal raconte qu'un jeune garçon vendu 60 kreutzers s'était jeté aux pieds de ses parents en les suppliant de ne pas le livrer, et promettant de ne plus demander à manger s'ils voulaient le garder. Le pire de ces marchés, c'est que les vendeurs ne s'informent pas même du nom de leurs acheteurs.

— Un accident qui pouvait avoir les suites les plus fatales est arrivé le 17 juin sur le chemin de fer *Great-Western* (Angleterre). Le convoi de vitesse parti de la station de Paddington à 9 heures trois quarts, se composait de la locomotive avec son tender, d'un wagon de bagages, de deux voitures de première classe et de deux de seconde classe; il était arrivé à 2 milles environ de la station de Slough, à 5 heures de Londres, lorsque tout-à-coup le mouvement oscillatoire très-fort se fit ressentir et au bout de quelques secondes une voiture de seconde classe et les deux de première classe se détachèrent violemment du reste du convoi et roulèrent jusqu'au bas de la chaussée qui a de 12 à 15 pieds de hauteur. Près de 200 voyageurs se trouvaient dans ces trois voitures; on se figure l'effroi des voyageurs, leurs cris d'anxiété et d'épouvante; tous se orurent perdus et cependant par un hasard tout providentiel aucun d'eux n'a péri. Les blessés qui étaient en grand nombre ont été transportés à l'hôtel royal où on leur a donné les premiers soins; un seul est dans un état alarmant.

L'autre voiture jetée aussi hors de la voie, avait versé sur la chaussée. Quant au wagon, il tenait toujours à la locomotive, quoiqu'il fut sorti des rails. On attribue l'accident à ce fait que le wagon de bagages, l'un des plus légers du service, ayant déraillé, est venu se heurter contre un des piliers qui supportent un pont viaduc jeté sur le railway.

La violence du choc a détaché les voitures du reste du convoi et en a précipité trois au fond de la chaussée. En roulant vers l'abîme, les voitures ont renversé quatre des poteaux qui soutiennent les fils du télégraphe électrique; les fils ont été brisés et la correspondance télégraphique interrompue. On frémit à la pensée des terribles conséquences que pouvait avoir cet accident. Le convoi allait, au moment du choc, d'une vitesse de 50 milles à l'heure. Le nombre des blessés a été de 40, mais fort peu ont reçu des blessures graves.

— On lit dans le *Courrier de la Drôme* du 15 juin: *Pritchard et Pomaré, Pomaré et Pritchard*, voilà bien certes deux noms qui appartiennent désormais à l'histoire.

Dernièrement un amateur fouillait dans les archives de la municipalité de Romans, lorsqu'il en a vu sortir en toutes lettres ces deux noms célèbres: *Pritchard et Pomaré*. Était-ce une illusion? Pas le moins du monde. Qu'on en juge en lisant tout au long la pièce suivante qui nous est communiquée et dont nous garantissons l'exactitude:

Le 17 ventôse an IV de la République, devant nous, officier de l'état civil, membre de l'administration municipale du canton de Romans, département de la Drôme, s'est présentée la citoyenne Anne Bertrand, épouse de Joseph Villard, employé habitant à Romans, laquelle nous a déclaré qu'Elisabeth Villard, sa fille légitime et dudit Villard, enceinte du fait et œuvre du nommé Jean Pritchard, lieutenant de vaisseau, Anglais, prisonnier de guerre, détenu à Romans, suivant sa déclaration faite devant Didier, notaire audit Romans, du 13 pluviôse dernier, et attachée hier, à une heure du matin, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le prénom d'Elisabeth Marguerite. Elle nous l'a présentée assistée de

citoyen Henry Thivole, porteur de contraintes, et de citoyenne Marguerite Pomaré, veuve Burais, tous deux plus que majeurs et habitant dans cette commune.

« Nous avons signé avec ledit Thivole, non les autres pour ne le savoir, de ce enquis et requis.

Signé, J. TAVERDON, officier de l'état civil.
Thivole, cadet. »

EXTRAITS DES GUÊPES.

Il a été fort question par ces derniers temps d'un duel, — puis de l'expulsion du royaume de Mlle E. G., artiste dramatique.

Ces deux événements sont la conséquence l'un de l'autre. Mlle E. G. avait un amant. — Cet amant s'aperçut des assiduités de M. de ***, l'alla trouver et lui demanda quelles étaient ses intentions.

— Mais elles sont fort simples, répondit M. de ***, probablement celles que vous aviez quand vous avez fait la cour à E. G.

— C'est embarrassant.

— Pas le moins du monde, mettons Mlle E. G. en demeure d'opter entre-nous, et soumettons-nous à son jugement.

— Très-bien.

C'était au contraire très-mal pour l'ancien amant, car Mlle E. G. se décida pour le nouveau.

L'ancien se fâcha et n'accepta pas le jugement. Il aime mieux s'en rapporter au jugement de Dieu. Dieu jugea très-bien, il fut d'avis qu'ils avaient tort tous les deux, et ils reçurent chacun un coup d'épée.

L'ancien amant ne s'est pas tenu pour content, — il a porté contre Mlle E. G. une plainte en abus de confiance et en détournement d'effets.

M. de *** se trouvait chez elle au moment où la police fit dans son appartement une visite en conséquence de la plainte de M. de ***; il l'accompagna à la préfecture et se fit montrer la plainte. — L'abus de confiance consistait en ceci, qu'elle avait de son ancien amant des lettres qu'elle ne lui avait pas rendues. — Le détournement d'effets était plus grotesque: les effets détournés étaient une demi-douzaine de faux cols, deux cravattes, — un buvard, etc.

A la place de mademoiselle E., j'aurais été touchée de cette preuve d'amour. — M. de *** s'était battu pour elle, mais les deux rivaux étaient dans le même cas, — tous deux même avaient été blessés. — Mais M. de *** par amour pour elle s'exposait au danger du ridicule, — ceci laisse loin en arrière le dévouement de Leandre pour Héro.

Mais entre deux amans, il n'y a qu'une certaine somme d'amour à dépenser; — ce que l'un a de plus l'autre l'a de moins. — M. de *** aimait trop pour être aimé. — Mademoiselle E. G. ne fut touchée que du mauvais procédé. — Il n'y eut pas moyen de donner suite à cette plainte, — qui ne prouvait que l'amour et le dépit.

Mais M. le préfet de police s'est ému, — et comme Mlle E. G. n'est pas Française, on a emballé elle et sa mère dans une voiture, en société de deux agents de police, et on est allé les déposer toutes deux de l'autre côté de la frontière.

Vis-à-vis d'une étrangère, le pouvoir du préfet est à peu près sans limite. — Aussi l'expulsion de Mlle E. G. n'a-t-elle été motivée que « comme pouvant porter le trouble dans les familles. »

— C'est un peu rigoureux, car il suffit de deux beaux yeux, d'un joli pied ou de n'importe quoi, — pour mettre le trouble dans les cœurs et par contre-coup dans les familles. — Que deviendrait Paris si M. Delessert s'avisait d'en chasser toute femme capable de porter le trouble dans les familles? — Ce qu'il y a de plus triste pour cette pauvre fille, c'est qu'elle devait quelques jours après débiter à l'Opéra.

— Il n'y a plus guère d'anthropophages, les hommes ont renoncé à se manger entre eux; ils se tiennent en horre, il est vrai, pour un oui ou pour un non, sous forme de duel. Ils se tuent sans savoir pourquoi, comme militaires et sous prétexte de gloire. Ils se ruinent, ils s'emprisonnent, ils se privent les uns les autres de pain, d'air et de liberté; de ces observations et de mille autres qu'on pourrait faire; il appert que s'ils ne se mangent plus les uns les autres, ce n'est pas par un sentiment de charité et d'amour du prochain, mais simplement parce qu'il est bien reconnu et établi aujourd'hui que l'homme est un mets plus que médiocre, dur à digérer et d'une saveur désagréable.

— Voici une bonne histoire que l'on raconte sur un des pairs dernièrement promus:

Je vous ai dit, je crois, un moyen ingénieux de se faire rendre un service par un ami: il s'agit de l'aller trouver avec l'air préoccupé, et par des demi-confidences, des allusions détournées, de lui laisser croire pendant un quart d'heure que vous voulez lui emprunter de l'argent. — Quand il est au plus haut point de la terreur, exposez la corvée que vous avez besoin qu'il fasse pour vous, et il est si heureux d'éviter le danger qu'il a redouté, que tout autre lui paraît une bagatelle et qu'il met le plus grand empressement à faire votre commission, quelque mauvaise qu'elle soit.

Le député en question, car il était député avant d'être pair, a employé un moyen analogue pour obtenir un bureau de tabac.

Il y a quelque temps il dit à un de ses amis: Je fais deux demandes au gouvernement; séparément, on ne m'accorderait aucune des deux; mais si l'on me refuse l'une, j'accorderai l'autre.

— Et que demandez-vous?

— La pairie et un bureau de tabac.

— Laquelle des deux, monsieur, voulez-vous avoir?

— Le bureau de tabac; je le mettrai sous le nom de ma servante, pour laquelle je le demande, et en montrant je le lui laisserai.

Quelque temps après, il rencontra son ami.

— Eh bien!

— Eh bien! j'ai réussi.

— On vous a refusé la pairie?

Theâtre-Royal-Français.
Jeu 26 juin 1845. (Représentation n. 19.)
POUR L'AVANT DERNIÈRE REPRÉSENTATION
Mlle BOUVARD.
Le Guitarrero.
Mlle BOUVARD remplira le rôle de Sarah.
On commencera à SEPT heures.

Koninkl. Nederd. Schouwburg.
Op Vrijdag 27 Junij. CLEMENCE, OF DE DOCHTER VAN DEN ADELICEN CAAT, toneelspel in twee bedrijven. Nooit alhier in het Nederduitsch opgevoerd. Waarin de rol van Louis Rumberl door den heer J. Tjaank vertolkt zal worden. Gevolgd door: DE HUWBARE DOCHTER, OF DE HEREN ZAMENKOMST, blijspel met zang, in één bedrijf. Waarin de rol van G. door mevrouw R. Voitas van Hamme vervuld zal worden.

ON VOUE SI
Bij den Boekhandelaar VAN WEELDEN, te 's Gravenhage, wordt nitgegeven, en is door het gausche Rijk verzonden
STAATKUNDIGE BRIEVEN.
ZESDE BRIEF.
DEZE BRIEF IS GERIGT AAN DE NEGEN LEDEN DER STATEN-GENERALE, HET VOORSTEL TOT HERZIENING DER GRONDWET REDEN.
Bij dez 11de Brief is een Aanhangsel gevoegd waarmede men de wettige gaven die het Vaderland bedreigen, zal leeren kennen.

MAGASIN A BON MARCHÉ
DE
Toileries et Linge de Table
Spuisstraat, n. 387, chez M. BERGER. Par suite d'une totale des marchandises on y obtient les articles suivoix
PRIX FIXES, à savoir:
Une pièce de toile russe de 50 aunes pour chemises et taies, fl. 24 et plus; une nappe de 5 aunes sans couture avec 12 serviettes et 12 fl.; une idem avec 12 grandes serviettes, 13 à 15 fl.; une idem de 5 aunes avec 12 serviettes, fl. 11; et avec 12 grandes serviettes, une idem toile de Riga damassée avec 12 grandes serviettes, fl. 34; 3 dames à fleurs et bordures fl. 1.50 et plus; essuie-mains fl. 6 à 7 la douzaine; mouchoirs de poche fl. 1 à 5; tapis de table de fl. 1 à 5; nappes de fl. 1; une idem de 2 aunes, fl. 1.75 et plus.
P. S. Le magasin ne sera plus ouvert que quelques jours.
LILIENTHAL & MORITZ

M. DESIRABODE,
chirurgien dentiste du Roi, vient d'établir un dépôt de son **Eau de Frice**, approuvée par ordonnance ministérielle du 13 Novembre 1844. La Haye, chez M. Boer, marchand de Modes et Nouveautés.
PAPIER D'ALBESPEYR
seul prescrit, depuis 25 ans, par les professeurs des écoles de médecine pour entretenir les vésicatoires sans odeur ni douleur. L'inventeur, ancien à Paris, faubourg St-Denis, 84, en a établi des dépôts dans toutes les villes de la Hollande, notamment chez M. Smit, pharmacien à A. Santein Kollit, à Rotterdam, et Goorbergh, à Bréda. — Se méfier des faux et des contrefaçons nuisibles et dangereuses.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 24 Juin 1845

	Int.	23 juin	24 juin
Dette active	2 1/2	84 1/2	84 1/2
Dito dito	3	78 1/2	78 1/2
Dito en liquidation	3	100	100
Dito dit	4	100	100
Dito des fonds	4	100	100
Pays-Bas.			
Syndicat	4 1/2	100	100
Dito dit	3 1/2	100	100
Société de Commerce	4 1/2	156 1/2	156 1/2
Act. du lac de Harlem	5	113 1/2	113 1/2
Chemin de fer de Rotterdam	4	109 1/2	109 1/2
Act. du Chemin de fer de Rotterdam	4	109 1/2	109 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2
Oblig. dit 1828 & 1829	5	78 1/2	78 1/2
Inscript. au Grand-Livre	6	78 1/2	78 1/2
Certificats au Grand-Livre	6	78 1/2	78 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1838	5	78 1/2	78 1/2
Emprunt de 1840	4	78 1/2	78 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	78 1/2	78 1/2
Passive	5	78 1/2	78 1/2
Dette différée à Paris	5	78 1/2	78 1/2
Deferred	5	78 1/2	78 1/2
Espagne.			
Ardoins	6	25	25
Dito	8	25	25
Compens Ardoins	5	25	25
Obligations Goll. & Comp.	5	25	25
Autriche.			
Dito métalliques	5	25	25
Dito dit	2 1/2	25	25
France.			
Inscriptions au Grand-Livre	3	25	25
Pologne.			
Actions 1838	5	25	25
Bresil.			
Id. id. 1843.	2 1/2	25	25
Portugal.			
Obligations à Londres	2 1/2	25	25

Bourse de Paris du 28 Juin 1845

	Int.	20 juin
France.		
Cinq pour cent	5	100
Trois pour cent	3	100
Emprunt Ardoins	5	100
Anc. différée	5	100
Espagne.		
Nouv. dito	5	100
Passive	5	100
Naples.		
Certificats Falconet	2 1/2	100
Pays-Bas.		
Dette active	2 1/2	100
Dette active	3	100
Belgique.		
Dito.	5	100
Banque belge	5	100
États-Unis.		
Obligations à Londres	2 1/2	100

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ardoins, 5 % — Lots de Grèce, 5 % — Dette différée ancien, 5 % — Passive, 5 % — Lots de Grèce, 5 % — après la Bourse (2 1/2 heures), Ard. sans variation.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg.